



180-6815 8th Street NE
Calgary, AB T2E 7H7
TEL: 403.275.8558
FAX: 403.274.5686

**INDICATEURS DE LA TABLE RONDE CANADIENNE SUR LE BOEUF DURABLE (TRCBD) POUR LA
TRANSFORMATION DU BOEUF: VERSION 2**

Consultation Publique

(Le 5 octobre au 4 novembre 2017)

TABLE DES MATIÈRES

GLOSSAIRE DES TERMES.....	3
1. INTRODUCTION	5
QU'EST-CE QU'UN INDICATEUR?	6
FIGURE 1: PYRAMIDE DES CONCEPTS ET DÉFINITIONS GUIDANT LE DÉVELOPPEMENT D'INDICATEURS DE LA TRCBD....	6
COMMENT LES INDICATEURS DE LA TRCBD ONT-ILS ÉTÉ ÉLABORÉS?	7
2. HISTORIQUE ET CONTEXTE	10
RESSOURCES NATURELLES	10
LES GENS ET LA COMMUNAUTÉ	10
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX.....	10
ALIMENTATION	11
EFFICACITÉ ET INNOVATION	12
3. LES INDICATEURS DE DURABILITÉ DE LA TRCBD POUR LES TRANSFORMATEURS DE BOEUF: VERSION 2	12
4. DÉFIS DE MISE EN OEUVRE.....	33
5. CONCLUSION	33

GLOSSAIRE DES TERMES

Stress subi par les animaux: « Le terme stress a un sens large qui implique une menace à laquelle l'organisme a besoin de s'ajuster... Le stress se définit comme une maladie chez un animal qui résulte de l'action d'un ou plusieurs facteurs de stress qui peuvent être d'origine interne ou externe. L'adaptation peut varier d'un animal à l'autre et selon chaque situation/facteur de stress.”¹

Co-produits: les co-produits peuvent être définis comme des parties de viande non rouge ou tout produit dérivé de ces parties.²

Apprentissage continu: « acquiert régulièrement et volontairement des connaissances et des compétences plus approfondies et plus larges en les appliquant à de nouveaux comportements. »³ Cet apprentissage peut être entrepris individuellement, en groupe/équipe et/ou au niveau de l'organisation et peut être acquis par différents moyens, y compris le mentorat, la formation informelle ou formelle et la communication.⁴

Discrimination: “toute distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale ou l'origine sociale, qui a pour effet de détruire ou d'altérer l'égalité des chances ou de traitement en matière d'emploi ou de profession⁵”.

Santé des écosystèmes: la condition de l'écosystème, incluant la terre, le sol et les écosystèmes.

Équité: juste, impartial et manque de discrimination.

Faisable: raisonnable, pratique et rentable.

Pertes et gaspillages alimentaires: Aliments ou toute substance destinée à la consommation humaine, et/ou parties dérivées (p. ex. produit non-comestible) retirés de la chaîne d'approvisionnement alimentaire qui sont à éviter⁶.

Salubrité: des mesures raisonnables sont prises pour réduire les risques de maladie.

Indicateur: une mesure variable.

Mesure: une mesure directe ou substitutive du résultat escompté d'un indicateur.

¹ von Borell, E. (2000). Stress and coping in farm animals. Arch. Tierz. (Dummerstorf) 43 (Sonderheft), 2000, pp. 144-152.

² Meat and Livestock Australia. (2014). Co-products. Disponible en ligne (en anglais seulement): <http://off-farm.mla.com.au/Value-adding/Co-products> (April 26, 2017).

³ Sessa, V. I. and London, M. (2015). Continuous Learning in Organizations: Individual, Group, and Organizational Perspectives, 3rd Edition. Psychology Press: New York, NY. pp. 416.

⁴ Ibid.

⁵ Nations Unies, Droits de l'homme, Haut-Commissariat (1958). Discrimination (Emploi et profession) Convention, 1958 (No. 111). Disponible en ligne: <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/EmploymentAndOccupation.aspx>

⁶ Food Loss and Waste Protocol (2017). Food Loss and Waste Accounting and Reporting Standard. Food Loss and Waste Protocol: Washington, DC. Disponible en ligne (en anglais seulement): http://www.wri.org/sites/default/files/FLW_Standard_final_2016.pdf

Basé sur les résultats: un résultat ou achèvement souhaité.

Qualité du boeuf et des co-produits: Les exigences des clients (par ex. les acheteurs des compagnies de détail ou de restauration) de boeuf et autres co-produits sont constamment satisfaites.

Géré de façon responsable: géré d'une manière qui vise à équilibrer les composantes sociales, économiques et environnementales des ressources et des systèmes.

Sécuritaire: des mesures raisonnables sont prises pour réduire les risques de blessure pour les travailleurs.

Boeuf durable: un bon produit environnemental, socialement responsable et économiquement viable qui priorise la planète, les gens, les animaux et le progrès.

1. INTRODUCTION

Contexte

La Table ronde canadienne sur le boeuf durable (TRCBD) est une organisation plurilatérale axée sur la continuité des efforts de durabilité au sein de l'industrie canadienne du boeuf. La TRCBD est membre de la Table ronde mondiale sur le bœuf durable (TRMBD), une initiative plurilatérale similaire axée sur la durabilité de la chaîne de valeur mondiale du boeuf. Le travail de la TRCBD aligne les efforts de haut niveau de la TRCBD propres au contexte canadien. La TRCBD a mis au point des indicateurs de durabilité pour les transformateurs de boeuf qui s'appuient sur les principes et critères (P &)⁷ de la TRNBD publiés en novembre 2014.

La TRCBD conçoit présentement un Cadre de vérification qui permettra aux acteurs de la chaîne de valeur de produire et fournir du boeuf de qualité vérifiée et durable. La participation à ce cadre sera volontaire et nécessitera une vérification sur place.

Afin d'assurer une large représentation et l'implication des parties prenantes dans le Processus de développement d'indicateurs⁸, la TRCBD s'est engagée à publier les indicateurs pour deux séries de consultations publiques. La première consultation a eu lieu entre le 29 juin au 29 août 2017; la deuxième aura lieu du 5 octobre au 4 novembre 2017. La TRCBD examinera tous les commentaires reçus lors de la consultation et répondra à tous les commentaires dans un rapport publié en ligne. La deuxième ébauche des indicateurs de durabilité pour les transformateurs de boeuf sera prochainement publiée pour la deuxième série de consultations publiques et la TRCBD sollicite des commentaires constructifs de toutes les parties intéressées pour s'assurer que les indicateurs soient complets et abordent les questions de durabilité. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont pris le temps d'émettre leurs commentaires suite à la première consultation. L'élaboration des indicateurs s'est inspirée du *Code of Good Practice for Setting Social and Environmental Standards* de l'alliance ISEAL (*International Social and Environmental Accreditation and Labelling Alliance*)⁹.

Les indicateurs reposent sur l'approche du triple résultat qui équilibre les considérations environnementales, sociales et économiques et l'exigence qu'une chaîne de valeur sur le bœuf durable respecte les lois provinciales et nationales qui régissent les activités des participants de la chaîne de valeur. Les indicateurs reposent sur l'hypothèse que les participants respectent toutes les lois et règlements applicables et ne sont pas tenus de vérifier la conformité juridique ou approuver toute activité comme satisfaisant toutes les exigences légales qui s'appliquent à une opération. Les participants sont responsables de s'assurer qu'ils sont conformes à toutes les lois et règlements applicables ; si un régulateur détecte qu'un participant est en contravention avec les lois ou règlements,

⁷Global Roundtable for Sustainable Beef. (2014). Principles and Criteria. Disponible en ligne (en anglais seulement) <http://www.grsbeef.org/resources>

⁸Table ronde canadienne sur le boeuf durable. (2016). Processus de développement d'indicateurs. Disponible en ligne (en anglais seulement): http://crsb.ca/wp-content/uploads/2017/02/IndicatorDevelopmentProcess_Jan2017_FINAL.pdf

⁹ISEAL. (2014). Code of practice for setting social and environmental standards. Disponible en ligne (en anglais seulement): <http://www.isealalliance.org/our-work/defining-credibility/codes-of-good-practice/standard-setting-code>

le statut du participant du programme sera examiné et peut résulter en sa suspension ou suppression du programme. Les indicateurs reposent sur l'approche du triple résultat qui équilibre les considérations environnementales, sociales et économiques et l'exigence qu'une chaîne de valeur sur le bœuf durable respecte les lois provinciales et nationales qui régissent les activités des participants de la chaîne de valeur. Les indicateurs reposent sur l'hypothèse que les participants respectent toutes les lois et règlements applicables et ne sont pas tenus de vérifier la conformité juridique ou approuver toute activité comme satisfaisant toutes les exigences légales qui s'appliquent à une opération. Les participants sont responsables de s'assurer qu'ils sont conformes à toutes les lois et règlements applicables ; une autodéclaration sera requise pour tous les participants. Si un régulateur détecte qu'un participant est en contravention avec les lois ou règlements, le statut du participant du programme sera examiné et peut résulter en sa suspension ou suppression du programme.

La TRCBD reconnaît que l'industrie canadienne du boeuf joue un rôle important dans la vie des personnes et des communautés qui produisent et consomment du boeuf; le bien-être des animaux sous leur garde; la gestion des ressources naturelles; et pour satisfaire efficacement la demande croissante de la population mondiale pour les protéines animales.

Qu'est-ce qu'un indicateur?

Un « indicateur » représente ce qui sera mesuré dans le contexte d'un résultat souhaité (Figure 1). Les indicateurs de la TRCBD reflètent ce qui sera mesuré dans le contexte de durabilité dans les opérations de transformation primaire.

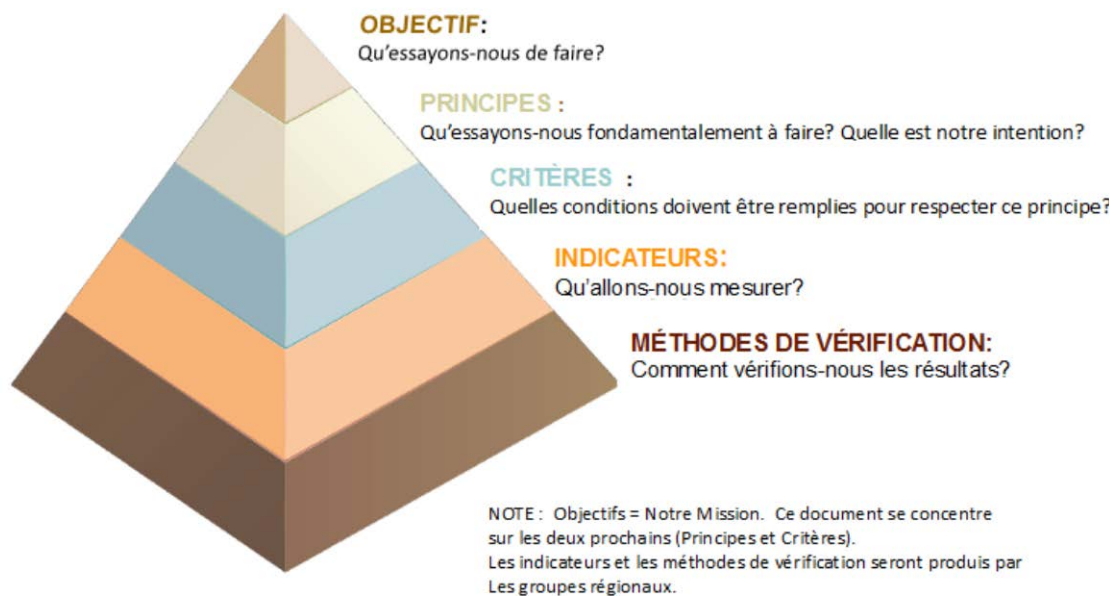


Figure 1: Pyramide des concepts et définitions guidant le développement d'indicateurs de la TRCBD

Comment les indicateurs de la TRCBD ont-ils été élaborés?

Le Comité chargé des indicateurs de la TRCBD a élaboré des indicateurs pratiques et pertinents qui s'harmonisent avec les cinq principes de la TRMBD grâce à une approche multilatérale concertée (Figure 2) :

- Ressources naturelles: La chaîne de valeur du boeuf gère les ressources naturelles de manière responsable et améliore la santé de l'écosystème;
- Les gens et la communauté: Les parties intéressées de l'industrie du boeuf durable protègent et respectent les droits de l'homme et reconnaissent le rôle essentiel que tous les participants au sein de la chaîne de valeur sur le boeuf jouent dans leur communauté en matière de culture, patrimoine, emploi, droits fonciers et santé;
- Santé et bien-être des animaux: Les producteurs et transformateurs de boeuf durable respectent et gèrent les animaux de manière à assurer leur santé et leur bien-être;
- Aliments: Les acteurs de l'industrie du boeuf durable assurent la salubrité et la qualité des produits du boeuf et utilisent des systèmes de partage de l'information qui favorisent la durabilité du boeuf; et
- Efficacité et innovation: Les acteurs de l'industrie du boeuf durable encouragent l'innovation, optimisent la production, réduisent le gaspillage et contribuent à la durabilité économique.



Figure 2: Les cinq principes du durabilité de boeuf

Les indicateurs sont basés sur les résultats (plutôt que normatifs), mesurables, basés sur la science et l'opinion d'experts et répondent aux préoccupations liées à un processus de transformation de boeuf durable. **Les indicateurs pour les transformateurs de boeuf s'appliquent aux installations de transformation primaire où les animaux sont abattus pour la viande bovine et des produits dérivés. Les transformateurs secondaires ne sont pas soumis à une vérification de la durabilité dans cette version du cadre, car ils ne manipulent pas d'animaux vivants.**

Enfin, les indicateurs ne traitent pas de manière explicite l'un des trois piliers de la durabilité: l'économie. C'est intentionnel, en partie pour des préoccupations de confidentialité, mais aussi parce

que la TRCBD croit que la durabilité économique est un thème très important (voir Figure 2) qui doit être pris en considération dans l'interprétation et l'application de chacun des indicateurs. Le National Beef Sustainability Assessment (NBSA) a été publié en octobre 2016. Cette étude scientifique exhaustive définit des normes dans divers domaines sociaux, économiques et environnementaux à l'échelle nationale. À partir de l'évaluation, la TRCBD a élaboré une stratégie de durabilité qui se compose d'objectifs, d'indicateurs de performance clés et de mesures à prendre pour soutenir l'amélioration continue¹⁰. La stratégie et évaluation serviront à mesurer l'évolution de la durabilité de l'industrie au fil du temps ainsi qu'à aider à orienter les efforts de la TRCBD et de ses membres.

¹⁰ Table ronde canadienne pour le bœuf durable (TRCBD) (2016). National Beef Sustainability Assessment and Strategy summary report. Calgary, AB: CRSB. Disponible en ligne (en anglais seulement): http://crsb.ca/wp-content/uploads/resources/NBSA_and_Strategy_summary_report_web1.pdf

Système de pointage pour les indicateurs de transformation de boeuf

Le tableau 1 donne un aperçu du système de pointage pour les indicateurs élaborés par le Comité de vérification de la TRCBD. Il reflète un enchaînement, commençant au niveau 1 et progressant rapidement jusqu'au niveau 3 (par exemple les objectifs du niveau 1 sont reportés au niveau 2). Il est important de noter que ce système de pointage sera révisé selon les commentaires reçus par le biais de ces consultations publiques ainsi que les essais sur le terrain qui sont prévus au cours des prochains mois¹¹. Plus de détails pour chaque indicateur sont fournis dans la section 3.0 ci-dessous. Actuellement, un niveau 1 est requis dans tous les indicateurs qui sont applicables et notés pour faire partie du programme.

Tableau 1 — Aperçu du système de pointage pour les indicateurs de durabilité de la TRCBD pour les transformateurs de boeuf

Barrières à l'entrée	Niveau 1 <i>Pointage – 1 point</i>	Niveau 2 <i>Pointage – 2 points</i>	Niveau 3 <i>Pointage – 3 points</i>	N/A
<ul style="list-style-type: none"> • Aucune sensibilisation, compréhension ou plans d'amélioration associés à l'indicateur. • Effets négatifs découlant d'actions continues qui ne sont pas abordées par l'exploitation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des connaissances de base ou des données pour l'exploitation sont disponibles. • Indice des mesures pour l'indicateur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plans, protocoles, pratiques ou autres mesures sont établis pour l'indicateur.¹² • Indice des mesures pour l'indicateur. • Exemples anecdotiques d'amélioration. • Formation des individus et du personnel effectuant des tâches reliées à l'indicateur, lorsque approprié. • Informations documentées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Politique applicable¹³, plans, pratiques, protocoles, processus, procédures, mesures de contrôle, programmes ou systèmes sont établis pour l'indicateur. • Résultats ou mesures • Résultats documentés de mesure et/ou suivi. • Preuve d'amélioration continue. • Information documentée typique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Non applicable.

¹¹Notez que la TRCBD met actuellement au point un processus permettant d'établir des équivalences avec les programmes et outils existants, y compris leurs systèmes respectifs de notation.

¹² Les plans, protocoles, politiques et pratiques, par exemple, peuvent être documentés ou non.

¹³ La nécessité pour des plans spécifiques ou autres mesures seront propres à chaque exploitation. Des exemples de mesures directes et indirectes que les producteurs pourraient employer sont fournis pour chaque indicateur.

Le Comité de vérification travaille également sur un manuel d'évaluation, des protocoles d'assurance, des exigences relatives à la chaîne de traçabilité et un processus de détermination de l'équivalence à l'aide d'outils et de programmes existants au sein de l'industrie canadienne du boeuf. Parallèlement à ces travaux, des directives en matière de communication et de revendication seront développées par le nouveau Comité² de communication et de marketing de la TRCBD. Le travail de vérification de la TRCBD est guidé par le Code des bonnes pratiques de l'Alliance internationale pour l'accréditation et l'étiquetage sociaux et environnementaux (ISEAL) pour se conformer aux normes sociales et environnementales¹⁴ ainsi qu'aux bonnes pratiques en matière de revendication et d'étiquetage¹⁵.

2. HISTORIQUE ET CONTEXTE

Cette section présente le contexte et l'historique des indicateurs de durabilité pour les transformateurs de bœuf élaborés sous chaque principe dans la section 3.0.

Ressources naturelles

Les transformateurs de boeuf sont chargés de gérer une vaste gamme de ressources naturelles. Ces opérations nécessitent de l'eau de bonne qualité en quantité suffisante pour gérer leurs opérations de façon à préserver la salubrité des produits de boeuf; les eaux résiduelles doivent être de qualité appropriée pour réduire les impacts sur les écosystèmes et sur les bassins hydrologiques; et enfin, les émissions provenant de ces opérations contribuent aux changements climatiques et ont une influence sur la qualité de l'air. Les indicateurs de durabilité identifiés dans le principe des ressources naturelles portent sur ces domaines clés.

Les gens et la communauté

Le secteur de la transformation joue un rôle important dans l'économie canadienne ainsi que dans la vie des gens et des communautés dans lesquelles ils opèrent. Le *National Beef Sustainability Assessment (NBSA)* a conclu que pour chaque travailleur du secteur de l'emballage et de la transformation, 4.2 autres travailleurs sont employés au Canada (incluant les impacts directs et indirects). Les défis pour les transformateurs représente beaucoup de travail puisque leur capacité d'ajouter de la valeur aux produits et de maximiser le taux d'utilisation est réduite¹⁶. D'un point de vue social, le NBSA a démontré que les transformateurs ont un faible impact social en général (p. ex., les conditions de travail, les travailleurs étrangers temporaires, la santé et sécurité, le bien-être animal). Malgré ces résultats positifs, la TRCBD s'est engagée dans une dynamique d'amélioration continue et a identifié la santé et sécurité, l'équité et le respect, le développement de carrière et l'engagement de la communauté comme indicateurs de base du principe « gens et communauté ».

Santé et bien-être des animaux

Le respect envers les animaux et la gestion qui leur assure santé et bien-être sous-tend les indicateurs en vertu de ce principe. L'objectif des indicateurs est d'aider à réduire la douleur, la détresse et la souffrance des animaux et maintenir la santé et le bien-être des animaux.

¹⁴ ISEAL. (2012). Code of Good Practice for Assuring Compliance with Social and Environmental Standards. Disponible en ligne (en anglais seulement): <http://www.isealalliance.org/our-work/defining-credibility/codes-of-good-practice/assurance-code>

¹⁵ ISEAL. (2016). Sustainability claims good practice guide. Disponible en ligne (en anglais seulement): <http://www.isealalliance.org/our-work/defining-credibility/good-practice-in-claims-and-labelling>

¹⁶ Table ronde canadienne pour le bœuf durable. (2016). National Beef Sustainability Assessment – Economic Assessment. Services de recherche Canfax: Calgary, AB.

Les thèmes suivants ont été identifiés comme étant essentiels dans une perspective de développement durable et ont été incorporés dans les indicateurs: le suivi régulier des bovins; la fourniture d'aliments et d'eau lorsque cela est nécessaire; l'utilisation des méthodes d'abattage sans cruauté; la réduction du stress et de la douleur des animaux lors de leur manipulation, les déplacements dans les installations et pendant le transport, le chargement ou le déchargement; et enfin, l'identification et la gestion des animaux fragilisés et malades.

Alimentation

La salubrité alimentaire est d'une importance capitale pour l'industrie canadienne du boeuf, le public et les consommateurs. Un programme de salubrité des aliments est impératif pour identifier et atténuer les risques, l'un des indicateurs inclus dans le présent principe. Bien que ce soit une exigence pour toutes les usines de transformation inspectées par le gouvernement fédéral, une approche d'Analyse des risques - maîtrise des points critiques¹⁷ pour la salubrité alimentaire est fortement recommandée par la TRCBD pour toutes les exploitations sollicitant une vérification.

Le partage de l'information peut favoriser l'amélioration continue ainsi qu'offrir des possibilités aux participants d'améliorer leurs entreprises, tout en respectant la confidentialité. Par conséquent, un indicateur sur le partage de l'information a été inclus pour soutenir ces efforts.

Les clients des transformateurs de boeuf ont tous leurs exigences et leurs spécifications; il est important pour le transformateur de répondre aux spécifications de leurs clients pour leur durabilité en général, en particulier dans le contexte économique. Un indicateur a été ajouté afin de s'assurer que les produits du transformateur soient toujours conformes aux spécifications des clients dans le but de réduire le nombre de rejets.

Environ un tiers de toutes les denrées alimentaires produites pour la consommation humaine dans le monde est perdue ou gaspillée chaque année. Chacun des chaînons de la chaîne de valeur a la responsabilité d'aider à réduire les pertes et les déchets alimentaires. Il existe un certain nombre d'approches différentes d'évaluation des pertes et des déchets alimentaires. Toutefois, la *Provision Coalition* a identifié les causes fondamentales suivantes des déchets alimentaires aux niveaux de la transformation et de l'emballage dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire (c'est-à-dire la qualité entrante; les pertes en cours de traitement, les déficiences de la chaîne du froid; le comportement des employés; une mauvaise installation de la machine; des prévisions inexactes; une contamination; la coupe & l'abattage; des questions d'offre et de demande; les codes date de fabrication; les rejets des clients; un manque d'uniformité dans la qualité des ingrédients; et les questions de salubrité alimentaire)¹⁸. Ils suggèrent qu'élaborer d'abord des stratégies visant à réduire les déchets alimentaires, suivi par la redistribution, le recyclage et une méthode d'élimination efficace contribueraient à réduire les déchets alimentaires. La TRCBD a inclus un indicateur axé sur la réduction du gaspillage et des pertes alimentaires.

¹⁷ Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). (2012). Analyse des risques et maîtrise des points critiques (HACCP). Gouvernement du Canada: Ottawa, ON. Disponible à: <http://www.inspection.gc.ca/au-sujet-de-l-acia/salle-de-nouvelles/systeme-de-salubrite-des-aliments/haccp/fra/1346306502207/1346306685922>

¹⁸ Provision Coalition. (2014). ÉLABORATION D'UNE APPROCHE DIRIGÉE PAR L'INDUSTRIE DU PROBLÈME DE GASPILLAGE DE NOURRITURE AU CANADA. <http://www.provisioncoalition.com/assets/website/pdfs/Provision-Addressing-Food-Waste-In-Canada-FR.pdf>

Efficacité et innovation

Le but de ces indicateurs selon le principe d'efficacité et d'innovation est d'encourager l'innovation, optimiser la production, de réduire le gaspillage et d'assurer la durabilité économique. La TRCBD s'est concentrée sur la réduction, la réutilisation et le recyclage; l'utilisation d'énergie, l'efficacité et la productivité ainsi que sur l'apprentissage et la collaboration pour soutenir l'amélioration continue.

3. LES INDICATEURS DE DURABILITÉ DE LA TRCBD POUR LES TRANSFORMATEURS DE BOEUF: VERSION 2

La deuxième version des indicateurs de la TRCBD est présentée ci-dessous en **caractères bleus**, suivi par l'objectif de chaque indicateur, des exemples de mesures qui peuvent être utilisées pour présenter les résultats de l'indicateur et les exigences pour réussir les niveaux 1 à 3 pour chacun des indicateurs. Veuillez visiter le site Web de la TRCBD pour consulter la base de données des ressources qui contient des documents de référence sur les indicateurs (<http://crsb.ca/processors/>). Les indicateurs sont divisés selon les cinq principes.

RESSOURCES NATURELLES

1. <i>Les ressources hydriques sont gérées de manière responsable.</i>			
Objectif:	La quantité et la qualité de l'eau entrante et sortante sont gérées de façon raisonnable et convenable. L'eau est utilisée de manière responsable et recyclée lorsque c'est possible.		
Exemples de mesures:	Factures d'utilisation d'eau/usage mensuel (intensité = utilisation/produite); tests d'eau; mesures d'eau utilisée – gallons par tête ou mètres cubes par livre de viande; plan de gestion de l'eau; permis/licence d'eau; qualité de la décharge d'eau usée; plan d'intervention d'urgence en cas de déversements; réutilisation/recyclage des eaux traitées pour l'irrigation; entretien des zones humides; contrôle de la poussière. Factures d'utilisation d'eau/usage mensuel (intensité = utilisation/produite); tests d'eau; mesures d'eau utilisée – gallons par tête ou mètres cubes par livre de viande; plan de gestion de l'eau; permis/licence d'eau; qualité de la décharge d'eau usée; plan d'intervention d'urgence en cas de déversements; réutilisation/recyclage des eaux traitées pour l'irrigation; entretien des zones humides; contrôle de la poussière.		
Barrière à l'entrée	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Décharge d'effluents non traités ou de produit chimiques inacceptables dans les plans d'eau.	L'exploitation met en œuvre un plan de gestion de l'eau qui cherche à maintenir la bonne qualité de l'eau et maximise l'efficacité de l'utilisation de l'eau.	L'utilisation de l'eau est calculée ou mesurée (p.ex : gallons par tête, litres par kilogramme de bœuf.	L'exploitation a un plan de gestion de l'eau documenté qui est révisé au moins une fois par année.

2. *Les émissions atmosphériques (ex. gaz à effet de serre, qualité de l'air) sont gérées de manière responsable.*

Objectif:	Des efforts sont faits pour réduire l’empreinte carbone de l’exploitation; la pollution atmosphérique est gérée de façon responsable.		
Exemples de mesures:	Stratégie de réduction de carbone; mesure de l’empreinte de gaz à effet de serre; suivi des plaintes et des processus de traitement des plaintes; permis d’environnement; tests de qualité de l’air; équivalents en dioxyde de carbone par tête, livre ou kilogramme de boeuf produit.		
Barrière à l'entrée	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Manque de connaissance de l’impact de l’exploitation sur l’empreinte de carbone ou sur la qualité de l’air.	L'exploitation prend des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et gérer la qualité de l'air. L'exploitation a un processus en place pour la réception et la médiation des plaintes relatives aux odeurs.	L’empreinte de carbone est calculée (ex : les équivalents en dioxyde de carbone par tête, – CO ₂).	La qualité de l'air et des émissions de gaz à effet de serre sont documentées et des possibilités d'améliorations sont identifiées au fil du temps.

3. *Les ressources en sols et la santé de l'écosystème sont préservées ou améliorées.*

Objectif:	Des efforts sont faits pour réduire les impacts environnementaux négatifs et pour minimiser la contamination et la pollution des terres, des sols et des écosystèmes.		
Exemples de mesures directes:	Analyses des sols; ampleur et fréquence des déversements de produits chimiques; suivi du plan de gestion des matières dangereuses (fréquence, confinement); plan de gestion des catastrophes; empreinte écologique; permis environnemental.		
Barrière à l'entrée	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
L'exploitation n'a aucun plan de gestion d'urgence ou de catastrophe qui traite des déversements et des matières dangereuses.	L'exploitation a un plan d'intervention en cas d'urgence et en gestion de catastrophes qui traite des déversements de produits chimiques et de matières dangereuses. Le plan inclut la formation des employés.	Le nombre et l'ampleur des déversements de produits chimiques ainsi que les efforts d'atténuation sont documentés. L'opération a des politiques visant à atténuer les impacts sur les terres et protéger la biodiversité (p. ex. pour de nouveaux développements des installations), le cas échéant.	L'exploitation a un plan d'intervention en cas d'urgence ou de gestion de catastrophes qui traite des déversements de produits chimiques et de matériel dangereux. Le plan est révisé au moins une fois par année et cette révision est documentée.

LES GENS ET LA COMMUNAUTÉ

1. <i>Un environnement de travail sain et sécuritaire est fourni.</i>			
Objectif:	Des mesures sont prises pour réduire les risques de blessures ou de maladie chez les employés.		
Exemples de mesures:	Programme de formation en santé et sécurité au travail (SST); protocole de la SST; évaluation des risques; mesures préventives pour éviter les accidents ou blessures; protocoles d'intervention en cas d'urgence; protocoles de sécurité des travailleurs; équipement de protection individuelle disponible pour les employés; formation en premiers soins; la fréquence des blessures est documentée (documents d'indemnisation des employés); analyse des dangers propres à l'emploi; disponibilité des trousse de premiers soins; armoire à fusils verrouillée; signalisation reliée à la santé et à la sécurité; certificat SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail); formation pour l'obtention d'un permis de possession et d'acquisition d'armes à feu; mesures de la sécurité; entrevues/observations des employés et de l'environnement de travail; participation au système d'indemnisation des employés.		
Barrière à l'entrée	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Pas de programme en matière de santé et sécurité.	<p>L'exploitation a identifié les risques pour la santé et la sécurité pour ses installations et ses employés et a mis des protocoles en place pour atténuer ces risques.</p> <p>L'exploitation a un plan de surveillance en santé et sécurité et l'ajuste lorsque nécessaire pour des conditions de travail sécuritaires.</p> <p>Les employés ont reçu une formation en santé et sécurité et suivent les protocoles.</p>	La fréquence des réclamations ou le taux d'incidents ou autre mesure reliée au décès, est calculée.	L'exploitation a un plan de santé et sécurité documenté qui est passé en revue au moins une fois par an.

2. *Tous les travailleurs sont traités avec équité et respect.*

Objectif:	Les travailleurs sont traités de façon juste et impartiale.		
Exemples de mesures:	Niveau d'engagement du travailleur; taux de rétention/roulement; communication en plusieurs langues selon les besoins; entrevues/observations des travailleurs sur le traitement des employés; salaire minimum versé aux travailleurs; heures de travail appropriées; égalité des chances à tous les travailleurs; code de déontologie/conduite; reconnaissance des vacances culturelles; collecte des commentaires des employés; ensemble d'avantages sociaux.		
Barrière à l'entrée	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Il n'existe aucun processus pour documenter/valider et traiter les plaintes de discrimination.	Il n'y a aucune discrimination dans le milieu de travail (ex: impartialité dans le processus d'entrevue, politique de non-discrimination). Les travailleurs sont libres d'exprimer leurs inquiétudes à propos de leur traitement, sans répercussions.	L'exploitation a rédigé un code d'éthique, un code de conduite ou une politique de non-discrimination qui a été mis en place par l'employeur et qui est bien compris des travailleurs. Les plaintes des travailleurs sont documentées et résolues dans un délai convenable..	L'exploitation a un code d'éthique documenté, un code de conduite ou une politique de non-discrimination qui est révisé et documenté au moins une fois par année.

3. *L'exploitation est impliquée dans sa communauté (la communauté est définie par chaque individu).*¹⁹

Objectif:	Reconnaître les contributions des transformateurs de boeuf dans leur communauté. La communauté est définie chaque opération individuelle.
Exemples de mesures:	Efforts volontaires; mentorat (formel ou informel); dons; acheter localement; embaucher de la main-d'oeuvre locale; parrainage d'initiatives communautaires.
Exemples de questions d'interprétation:	<ul style="list-style-type: none">• Est-ce que l'exploitant contribue, supporte ou s'engage envers la communauté? Comment?

¹⁹ Cet indicateur est à titre d'information pour la collection de renseignements seulement; il ne sera pas noté dans le cadre de l'évaluation.

4. *Des opportunités de développement de carrière sont offertes.*

Objectif:	Les travailleurs reçoivent une formation et autres opportunités liées à la carrière pour développer leurs compétences et leur expertise.		
Exemples de mesures:	Entrevues avec les travailleurs; suivi des promotions; programme d'apprentissage; avancement/possibilités de développement du leadership; programme ou soutien en anglais, langue seconde; programme ou soutien en enseignement/formation/mentorat; fixation d'objectifs d'employé/suivi du rendement/rétroaction; évaluations du rendement régulières.		
Barrière à l'entrée	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	Les travailleurs sont formés et compétents pour s'acquitter des tâches qui leur ont été assignées.	Les évaluations de rendement des employés (formelles ou informelles) ont lieu au moins une fois par année.	Des opportunités de mentorat ou de formation (p. ex. le programme de perfectionnement professionnel) sont fournies à tous les travailleurs qui souhaitent y participer. La participation est suivie et documentée.

5. *L'exploitation détient une licence d'opération fédérale ou provinciale en règle.*

Non

Oui

Barrière à l'entrée.

Licence valide.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

<p>1. <i>Les bovins sont surveillés régulièrement et ont de l'eau et de la nourriture en quantité et qualité suffisantes, lorsque requis, pour bien répondre à leurs besoins physiques.</i></p>			
Objectif:	La santé et le bien-être des bovins sont régulièrement évalués et les bovins reçoivent suffisamment de nourriture et d'eau.		
Exemples de mesures:	Suivi régulier du bétail; (accès aux conseils d'un vétérinaire sur place); eau potable et nourriture de qualité sont disponibles; plan d'urgence en cas de panne d'électricité; facilité à comprendre quand les bovins sont en détresse; compréhension du maximum de temps que les animaux peuvent tenir debout dans l'enclos avant l'abattage.		
Barrière à l'entrée	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<p>Les bovins ne sont pas surveillés et pourraient être en détresse ou pas en mesure d'accéder à la nourriture et à l'eau.</p> <p>Les bovins ne sont pas abreuvés ni nourris lorsque nécessaire dans des conditions inhabituelles ou d'urgence (p. ex. temps chaud, lorsque maintenus en place pendant une période plus longue que la normale).</p>	L'exploitant a un plan pour répondre aux besoins des bovins pendant la période pré-abattage (p. ex. les travailleurs savent quoi faire lorsque les animaux sont en détresse, lorsqu'ils ont besoin d'eau et de nourriture, et ils savent quoi faire en cas de panne d'électricité et que l'eau et la nourriture ne sont plus accessibles).	Un suivi documenté sur la surveillance des bovins et/ou des actions prises pour leur confort avant l'abattage.	Un suivi documenté inclut le plan d'intervention d'urgence et un plan de suivi des animaux/correctifs, lesquels sont révisés au moins chaque année.

2. *L'exploitation entreprend des actions pour minimiser la douleur ou la détresse des animaux.*

<p>Objectif:</p>	<p>L'exploitation minimise la douleur et la détresse des animaux pendant la période pré-abattage et pendant l'abattage. Ceci inclut les installations, une ventilation et de l'espace adéquats dans les enclos, la manipulation, le chargement, le transport et le déchargement lorsqu'ils sont sous la responsabilité du transformateur; et l'abattage.</p>		
<p>Exemples de mesures:</p>	<p>Surveillance des pratiques pour la manutention, le chargement et le déchargement des animaux; formation ou mentorat fournis aux travailleurs; installations confortables et conception appropriée; compréhension des procédures si l'animal est non ambulateur; espace des enclos d'attente; protocole de transport; communication avec le transporteur en cas d'actions inacceptables; surveillance et registres des animaux blessés et morts.</p>		
<p>Barrière à l'entrée</p>	<p>Niveau 1</p>	<p>Niveau 2</p>	<p>Niveau 3</p>
<p>Procédures de transport ou de déchargement inappropriées causant de la douleur ou de la détresse inutile aux animaux et il n'existe aucun plan d'amélioration.</p> <p>Douleur et détresse constantes provenant d'une source quelconque et il n'existe aucun plan d'amélioration.</p> <p>Utilisation des aiguillons électriques sur les parties sensibles de l'animal, lorsque les bovins n'ont nulle part où aller, ou au bétail non ambulateurs ou handicapés.</p> <p>Des actes délibérés d'abus ne sont pas corrigés.</p>	<p>L'exploitant s'engage à une manutention sans cruauté des animaux qui inclut la sécurité lors des chargement, déchargement, transport, phénomènes météorologiques extrêmes et compréhension des procédures inacceptables. Suivi et ajustement des actions au besoin.</p> <p>Des aiguillons électriques sont utilisés avec parcimonie et en dernier recours et les gens comprennent comment traiter des bovins difficiles, blessés ou affaiblis.</p> <p>Optimiser le bien-être des animaux au cours des processus de pré-abattage et d'abattage, jusqu'à leur mort, conformément aux règlements provinciaux et/ou fédéraux applicables. Les travailleurs</p>	<p>Les travailleurs qui manipulent des bovins vivants sont formés sur les techniques de gestion d'animaux à faible stress.</p> <p>La formation est surveillée et une seconde formation est fournie lorsque cela est nécessaire.</p> <p>Une politique documentée existe et est suivie au sujet des actes délibérés d'abus.</p>	<p>L'exploitant a un protocole documenté afin de minimiser la douleur et la détresse animale associée au mouvement des bovins vivants à travers l'installation; le transport; la manutention avant l'abattage et pendant l'abattage. Le protocole est révisé au moins une fois par année et des changements ont été apportés lorsque nécessaires.</p> <p>Les installations sont ré-inspectées lorsque nécessaire.</p>

	<p>comprennent ce qu'il faut vérifier et comment corriger les erreurs involontaires.</p> <p>Les installations ont une ventilation et un éclairage adéquats qui sont en bon état et inspectés afin d'éviter les blessures, les meurtrissures et les chutes.</p> <p>On s'efforce de minimiser les temps d'attente au cours du processus.</p>		
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--

3. *Les animaux affaiblis et malades sont traités de façon appropriée.*

Résultats souhaités:	Les animaux affaiblis et malades sont identifiés dans un délai raisonnable et des actions appropriées à la situation sont entreprises pour réduire la douleur et la détresse des animaux.		
Exemples de mesures:	Des mesures pour la santé animale sont prises lorsque c'est nécessaire; des conseils vétérinaires sont disponibles pour soigner les animaux; les travailleurs connaissent les traitements des animaux et les appliquent lorsque cela est nécessaire; une formation est dispensée et les installations sont disponibles pour les traitements; compréhension de la façon de gérer les animaux non ambulatoires et de quoi ne pas faire.		
Barrière à l'entrée	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Les animaux affaiblis et/ou malades ne sont pas rapidement identifiés et/ou non traités humainement. Il n'y a pas de plan d'amélioration.	<p>L'exploitation soigne dans les plus brefs délais les bovins qui sont blessés, malades ou autrement affaiblis. Ces animaux sont rapidement identifiés et traités ou euthanasiés. L'Euthanasie se fait de manière acceptable avec l'équipement approprié et du personnel compétent et formé.</p> <p>Les travailleurs savent quoi faire lorsque les bovins ne sont pas aptes pour l'abattage.</p>	<p>Il existe une politique pour les animaux non-ambulatoires. Les travailleurs suivent une politique officielle pour gérer rapidement les bovins affaiblis ou malades.</p> <p>Des documents de formation existent.</p>	La politique pour les animaux affaiblis, blessés ou malades est documentée et passée en revue au moins une fois par année.

ALIMENTATION

1. <i>Un programme de salubrité des aliments est suivi.</i>	
Objectif:	L'exploitation rencontre les normes fédérales et provinciales en matière de salubrité alimentaire et prend toutes les mesures raisonnables pour assurer la salubrité des aliments.
Exemples de mesures:	Plan documenté; observation de la mise en œuvre dans l'installation; Programme d'amélioration de la salubrité alimentaire et programmes d'analyse des dangers et de maîtrise des points critiques dans les installations fédérales. Des procédures ou programmes équivalents pour assurer l'assainissement et la salubrité alimentaire dans les usines provinciales.
Non	Oui
Barrière à l'entrée.	<p>L'exploitation doit avoir un programme de salubrité alimentaire documenté et conforme aux exigences provinciales et fédérales pour assurer la salubrité du bœuf et des co-produits.</p> <p>Tous les travailleurs sont formés et suivent le programme de salubrité alimentaire.</p> <p>Les procédures pour la salubrité alimentaire sont évaluées et des mesures correctives sont prises lorsque nécessaires.</p>

2. *L'information circule d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement.*

Objectifs:	L'information pertinente pour la vérification et requise par les intervenants de la chaîne d'approvisionnement tant en amont qu'en aval, est partagée. La confidentialité de l'information est maintenue, le cas échéant.	
Exemples de mesures:	Participation à un programme de partage d'information (ex : <i>Beef Information Exchange System</i>); système de gestion de l'information; preuve de partage d'information.	
	Non	Oui
Barrière à l'entrée		L'exploitation s'efforce d'établir des relations avec les producteurs de boeuf et les clients dans la chaîne d'approvisionnement et de partager l'information pour soutenir les efforts de durabilité.

3. *Des efforts responsables sont faits pour assurer la qualité du bœuf et des sous-produits aux clients au bas de la chaîne d’approvisionnement.*

Objectifs:	Fournir du bœuf et des co-produits de bœuf de qualité aux clients de la chaîne d'approvisionnement et minimiser les rejets de produits qui ne répondent pas aux spécifications de la clientèle.		
Exemples de mesures:	Quantité de rejets par les clients; personnel chargé de l'assurance qualité; actions pour remédier aux défaillances du contrôle de la qualité; les correctifs peuvent inclure la réorientation du produit pour éviter le gaspillage.		
Barrière à l'entrée	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Il n’y a aucun effort déployé pour traiter les plaintes de clients.	<p>Les spécifications des clients sont connues.</p> <p>Il y a un processus en place pour recevoir et régler les plaintes des clients.</p>	Les plaintes des clients sont enregistrées et résolues dans un délai raisonnable.	Le nombre des rejets des clients dans la chaîne d’approvisionnement fait l’objet d’un suivi et reste le même ou est réduit au fil du temps.

4. Des efforts sont faits pour réduire le gaspillage alimentaire.

<p>Objectifs:</p>	<p>L'exploitation fait des efforts pour réduire les déchets alimentaires et les pertes qui peuvent être évités et reconnaît que l'utilisation optimale des produits est d'abord pour la consommation humaine (1. réduire; 2. réaffecter - prévenir, redistribuer et recycler; et 3. disposer).</p>		
<p>Exemples de mesures:</p>	<p>Comptabilisation des pertes et du gaspillage alimentaire; évaluation des pertes et du gaspillage; analyse comparative; fixation d'objectifs.</p>		
<p>Barrière à l'entrée</p>	<p>Niveau 1</p>	<p>Niveau 2</p>	<p>Niveau 3</p>
<p>L'exploitation ne cherche pas à réduire l'enfouissement des déchets et n'a aucun plan d'amélioration.</p>	<p>L'exploitant identifie les pertes et le gaspillage alimentaire dans son entreprise et met en œuvre des pratiques afin de réduire l'enfouissement des déchets.</p>	<p>L'exploitant a effectué une évaluation des pertes et du gaspillage alimentaire, une évaluation de l'optimisation ou des déchets et de perte d'aliments, une évaluation des besoins en matière d'optimisation, ou toute autre évaluation connexe.</p>	<p>L'exploitant fait un suivi sur les pertes et le gaspillage alimentaire au fil du temps.</p>

EFFICACITÉ ET INNOVATION

1. <i>L'exploitation réduit, réutilise et recycle.</i>			
Objectif:	L'exploitation réduit, réutilise et recycle là autant que possible.		
Exemples de mesures:	Programme de recyclage; facturation en ligne		
Barrière à l'entrée	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
L'exploitation ne fait pas d'effort pour réduire, réutiliser et recycler et n'a aucun plan d'amélioration.	L'exploitation prend des mesures visant à réduire, réutiliser et recycler les matières non alimentaires (p. ex. les emballages) utilisés dans l'établissement.	L'exploitation a un programme en place pour réduire, réutiliser et recycler les matières non alimentaires (p. ex. les emballages).	L'exploitation a un programme documenté pour réduire, réutiliser et recycler, et peut démontrer que le programme détourne les matières non alimentaires des sites d'enfouissement.

2. L'énergie est utilisée efficacement et des options innovantes sont envisagées.

Objectif:	L'énergie est utilisée aussi efficacement que possible et des options pour améliorer le rendement énergétique sont examinées.		
Exemples de mesures:	Adoption de technologies à haut rendement énergétique; plan d'efficacité énergétique; analyse coûts-bénéfices de différentes options; preuve de consommation d'énergie réduite (ex: factures); kilowatt-heure par kilogramme de bœuf produit (kWh/kg de bœuf produit); reçus ou factures.		
Barrière à l'entrée	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Aucune pratique d'efficacité énergétique n'a été considérée.	Des pratiques sont mises en œuvre pour augmenter l'efficacité énergétique.	La consommation d'énergie est calculée (ex : kilowatt-heure par kilogramme de boeuf produit).	Des options innovantes pour augmenter l'efficacité énergétique sont examinées et utilisées là où les coûts ne sont pas prohibitifs. La consommation d'énergie est évaluée au fil du temps.

3. *L'innovation et la technologie sont utilisées de manière responsable.*²⁰

Objectif:	De nouvelles technologies et innovations sont explorées et utilisées pour améliorer continuellement la durabilité des produits (p. ex. la salubrité alimentaire, l'efficacité et la productivité).
Exemples de mesure:	Investissements dans la recherche; nouvelles technologies identifiées, explorées, évaluées.
Exemples de questions d'interprétation:	De nouvelles technologies et innovations sont explorées et utilisées lorsque c'est approprié et faisable.

²⁰ Cet indicateur est binaire (évalué comme « oui » ou « non applicable »). Il est à titre d'information pour la collection de renseignements seulement; il ne sera pas noté dans le cadre de l'évaluation.

4. L'apprentissage continu et la collaboration concernant la durabilité se poursuivent.

Objectif:	Un apprentissage continu sur la durabilité a été entrepris et des efforts sont faits pour collaborer avec d'autres intervenants dans la chaîne d'approvisionnement.		
Exemples de mesures:	Rencontres avec des intervenants de la chaîne d'approvisionnement; correspondance électronique avec les intervenants; participation à des ateliers, des conférences ou des séminaires en ligne, etc.		
Barrière à l'entrée	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
N'explore pas les possibilités d'apprentissage continu sur la durabilité.	Au cours des cinq dernières années, l'exploitant a fait preuve d'apprentissage continu dans l'un des cinq principes de la durabilité des produits de boeuf (ressources naturelles, les gens et la communauté, santé et bien-être des animaux, alimentation et efficacité et innovation).	Au cours des cinq dernières années, l'exploitant a fait preuve d'apprentissage continu dans trois des cinq principes de la durabilité des produits de boeuf (ressources naturelles, les gens et la communauté, santé et bien-être des animaux, alimentation et efficacité et innovation).	Au cours des cinq dernières années, l'exploitant a fait preuve d'apprentissage continu dans tous les cinq principes de la durabilité des produits de boeuf (ressources naturelles, les gens et la communauté, santé et bien-être des animaux, alimentation et efficacité et innovation).

4. DÉFIS DE MISE EN OEUVRE

La TRCBD reconnaît qu'il puisse y avoir des défis associés à la mise en œuvre des indicateurs. Certains de ces défis incluent:

- i. Augmentation des coûts et du temps;
- ii. Équilibre entre l'efficacité et la qualité (p. ex.: accroître l'efficacité de l'utilisation d'eau tout en préservant la sécurité alimentaire.);
- iii. Équilibre entre emploi, risques liée au travail, automatisation des opérations (p. ex. entraînant des suppressions d'emplois, réduction des liens avec la communauté);
- iv. Viser l'amélioration tout en préservant la viabilité économique (p. ex. avoir des attentes qui ne sont pas réalisables);
- v. pénurie de main-d'œuvre et de personnel qualifié
- vi. compromis entre la mise en œuvre de certains indicateurs et la viabilité économique
- vii. conflits potentiels au cours de la mise en œuvre d'indicateurs.

La TRCBD s'efforce de régler bon nombre de ces défis par le biais de ses trois piliers de travail : 1. l'étalonnage en termes de durabilité; 2. le cadre de vérification; 3. les projets liés à la durabilité (Figure 3). Dans

le premier pilier, Les comptes du bilan national et les stratégies ont défini les critères nationaux dans divers domaines et ont également défini des objectifs, des indicateurs de performance clés, des lignes de base et des points d'action pour aider la TRCBD à surmonter certains des défis susmentionnés. Ils peuvent également être utilisés pour guider les efforts d'autres parties

intéressées qui souhaitent relever les défis et/ou promouvoir la durabilité dans l'industrie du bœuf. Le cadre de vérification aidera à fournir des assurances et des informations crédibles concernant la production de boeuf, et les comités qui travaillent actuellement sur ce cadre se sont engagées à créer un cadre réaliste, réalisable et crédible. La TRCBD poursuit également des projets qui correspondent à la stratégie de développement durable.²¹



Figure 3: Les trois piliers du travail de la TRCBD

5. CONCLUSION

La TRCBD est engagée dans l'amélioration continue et la durabilité de la chaîne de valeur du boeuf au moyen de la science, de l'engagement multipartites, de la communication et de la collaboration. La TRCBD encourage toutes les parties concernées à participer au processus de consultation publique. La TRCBD tient à remercier tous ceux qui ont pris le temps de lire ce document et de fournir des commentaires constructifs. Tous les commentaires seront examinés et traités dans un rapport public qui sera publié au www.crsb.ca.

²¹ Table ronde canadienne sur le boeuf durable (TRCBD). (2016). National Beef Sustainability Strategy. Calgary, AB: Disponible en ligne (en anglais seulement): http://crsb.ca/wp-content/uploads/resources/CRSB_NationalBeefSustainabilityStrategy1.pdf